

CONTRAT DEPARTEMENTAL D'AVENIR ET DE SOLIDARITE

Le Département signe plus de 670 000 € de contrats pour 8 projets d'investissements sur le canton d'Annecy 1

1^{er} partenaire public des collectivités locales, le Département de la Haute-Savoie accompagne depuis 2012 les communes et les intercommunalités dans leurs projets d'investissement au travers du Fonds départemental de développement territorial (FDDT), doté de 20 M€ par an et réparti par canton. En 2018, le Département souhaite renforcer son implication dans le soutien aux investissements des collectivités locales en créant le Contrat départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) en remplacement du FDDT. Avec les CDAS, l'identification des projets, leur priorisation et leur financement sont ainsi arbitrés à l'échelle du canton et contractés pour en garantir la réalisation.

Christian Monteil, Président du Département a signé les premiers Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité avec les communes du canton d'Annecy 1, le mercredi 28 novembre prochain à Annecy, aux côtés des Conseillers départementaux du canton, Valérie Gonzo-Massol et François Daviet, ainsi que des Maires des communes concernées.

Les Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS) sont établis entre le Département et les communes et intercommunalités bénéficiaires d'une aide départementale à l'investissement, sur proposition des Conseillers départementaux de leur canton. Ils portent sur des projets de rénovation, d'aménagement, d'acquisition sur le patrimoine, la voirie, les équipements... des collectivités signataires. Conformément à la législation en vigueur, la collectivité maître d'ouvrage doit assumer au moins 20 % du financement de son projet. L'aide du Département est inférieure ou égale au montant autofinancé par le maître d'ouvrage (toutes aides départementales confondues). Pour autant, les communes de moins de 1000 habitants peuvent bénéficier d'une aide allant jusqu'à 80 % du coût de l'opération.

Cette procédure permet de réaffirmer l'engagement du Département aux côtés des territoires et de leur aménagement en leur donnant visibilité et fiabilité.

En 2018, le Département consacrera 60,9 M€ aux solidarités territoriales.

Concernant l'engagement financier du Département contractualisé dans les CDAS du canton d'Annecy 1, il s'élève à plus **de 670 000 €**. Il permet au Département d'accompagner **8 opérations d'investissement portées par 8 communes**.

Les projets inscrits aux CDAS concernent prioritairement la réalisation ou la rénovation de logements accessibles à tous, de bâtiments (*scolaires, publics, sportifs, culturels, à destination des familles*), d'aménagements urbains ou de voirie, ou encore de projet de développement local ou de valorisation du patrimoine.

Pour la commune d'Annecy :

- 171 270 € pour la réfection d'un terrain de football synthétique au Parc des sports.
 - ⇒ Le terrain annexe, installé en 2001, n'était plus conforme. Le projet de réfection permettra d'utiliser un matériau novateur en caoutchouc présentant une bonne résistance à l'abrasion, et d'effectuer la pose des équipements sportifs.

Pour la commune de Choisy :

- 11 270 € pour l'aménagement du restaurant scolaire.
 - ⇒ Ce projet consiste à changer le mode de fonctionnement du restaurant scolaire en self avec une création d'îlots de service et d'un espace déjeuner convivial, respectueux du rythme des enfants et développant leur autonomie.

Pour la commune de La-Balme-de-Sillingy :

- 171 271 € pour l'aménagement d'un terrain de football synthétique.
 - ⇒ Avec ce projet, l'accueil des licenciés sera amélioré et les ambitions sportives des équipes seniors pourront être poursuivies. L'accueil de l'équipe de France de football pour personnes en situation de handicap sera également assuré.

Pour la commune de Lovagny :

- 64 270 € pour l'extension de la maison du village, bâtiment communal à vocation mixte (*restaurant, scolaire, garderie périscolaire, bibliothèque, salles de réunion...*).
 - ⇒ Cette extension d'environ 90 m² offrira des espaces plus importants pour accueillir des activités ou du rangement, et dissocier l'office du restaurant. Une chaudière au gaz naturel sera également mise en place pour remplacer l'ancienne chaudière au fioul.

Pour la commune de Mesigny :

- 30 270 € pour la création d'une classe maternelle et divers aménagements dans le groupe scolaire.
 - ⇒ Ce projet rendra possible la sécurisation des accès et l'installation d'un équipement général dans les classes et le restaurant scolaire.

Pour la commune de Poisy :

- 67 660 € pour la construction d'un nouveau groupe scolaire.
 - ⇒ L'ouverture du futur site permettra notamment d'alléger les écoles existantes et de libérer ainsi des espaces pour l'accueil de loisirs, mais aussi de subvenir à l'augmentation des effectifs à l'horizon 2020.

Pour la commune de Sallenoves :

- 98 270 € pour la rénovation extérieure de bâtiments communaux.
 - ⇒ Ce projet a pour objectif, l'harmonisation de l'ensemble des bâtiments (école, salle polyvalente, WC publics). Les travaux concernent donc essentiellement la réfection des façades, d'une toiture et l'amélioration de l'isolation.

Pour la commune de Sillingy :

- 58 109 € pour la création d'une aire de sport et de convivialité.
 - ⇒ La commune souhaite installer une aire multisport dédiée à la pratique de différents sports de ballon et à la course, pour les élèves de l'école comme pour les habitants du quartier. Le projet vise également la création d'une aire de jeux, comprenant un espace pour les petits, des bancs, des balançoires et un espace pour les plus grands.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Cécile Menu

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Amelle Dekhmouche

06 14 14 47 17 / 04 50 33 50 93

 media@hautesavoie.fr

 hautesavoie.fr/espacepresse

 [@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)